

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 388

Artikel: Les mouvements de quartiers : la Jonction ou le réveil d'un quartier ouvrier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024009>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Peau de chagrin militaire

Les « démographes » de l'armée ont récemment fait le point¹ sur l'évolution future des effectifs de recrues. Le bilan est simple : à la suite de la baisse continue de la natalité enregistrée en Suisse depuis 1964, le nombre de nouveaux conscrits ne cessera de décroître à partir de 1983 au point qu'« en 1993 une classe de recrues comprendra moins d'hommes qu'en 1939 alors même qu'entre-temps la population indigène de la Suisse aura passé d'un peu plus de 4 millions à environ 5,6 millions d'habitants ».

Le constat est presque vrai; en effet, on ne prend en considération ici que les seules naissances indigènes et on fait fi de tous les jeunes étrangers nés chez nous ou ailleurs et qui se sont naturalisés (ou qui se naturaliseront), augmentant du même coup les chiffres cités plus haut. Mais là n'est pas le problème. C'est au niveau de l'analyse que les militaires-démographes font preuve d'aveuglement. « L'apparition de la pilule sur le marché des contraceptifs et l'égoïsme caractérisant une société de consommation parvenue au faîte de ses excès » seraient les raisons pour lesquelles la natalité décroît...

LES MOUVEMENTS DE QUARTIERS¹

La Jonction ou le réveil d'un quartier ouvrier

La crise et la géographie ont protégé, à Genève, La Jonction des soins trop attentifs de la part des spéculateurs. Ce quartier populaire est resté ce qu'il était. Les familles des travailleurs italiens et espagnols des vieux immeubles (dont les façades rénovées ont souvent de quoi rendre jaloux les beaux quartiers) retrouvent les Suisse dans leurs HLM et les personnes âgées dans le « complexe » qui leur est réservé.

¹ Voir aussi DP 387, l'Association de défense du quartier Saint-Jean-Cayla-avenue d'Aire.

Ne revenons pas sur la pilule, ce délicieux bouc émissaire ! Nous avons déjà (DP 384) souligné qu'aucun démographe sérieux ne saurait reconnaître un lien de causalité entre pilule et régression de la natalité : la pilule n'a pas d'influence sur le nombre, mais plutôt sur l'espacement et la « planification » des naissances dans une famille. Quant à cet « égoïsme » caractérisé des citoyens gavés et saturés (comment et par qui ?), deux suggestions à l'intention des colonels inquiets :

— Entre gens bien pensants, accordez vos violons : n'a-t-on pas entendu le conseiller fédéral Hürlimann exhorter les familles suisses à faire trois enfants, et le conseiller national vaudois Debétaz faire des déclarations dans le même sens lors du Comptoir Suisse 1976, et cela dans le seul but d'assurer la croissance économique à long terme ? Intéressant programme pour « une société de consommation parvenue au faîte de ses excès », mais légère contradiction !

— Dans le cadre de la propagande des services d'Armée et Foyer essayez de lancer le mot d'ordre « Faites l'amour pour la guerre ».

¹ Revue militaire suisse, répercutee notamment dans le « Sous-officier romand et tessinois », N° 8, décembre 1976.

Le quartier est un fief du Parti du travail, bien que l'influence socialiste n'y soit pas négligeable. Sa vitalité attire les groupes à la recherche de nouvelles formes de vie. Le Crac, ses communautés d'habitants, ses ateliers, son bistrot, ses magasins s'y sont installés, par exemple. Une jeune troupe de théâtre, parmi les plus prometteuses, le Mobile, trouve asile dans les salles du quartier.

Un processus révolutionnaire

La Jonction devait un jour ou l'autre émerger politiquement. Comme très souvent, les premiers pas dans cette direction devaient être d'inspiration gauchiste. En 1973, on défile tout un après-midi pour dénoncer le scandale des appartements que

les propriétaires maintenaient vides pour faciliter la démolition des immeubles. Le gros des habitants reste derrière ses fenêtres, quelque peu effrayé par les slogans révolutionnaires.

La Maison de quartier, ouverte à tous les groupements, a joué et joue toujours un rôle important dans cette prise de conscience. Son comité n'avait pas été étranger aux élans de radicalisme des débuts, et très rapidement il dut comme de juste affronter l'hostilité des autorités communales qui finirent par lui « couper les vivres ». Mais la maison avait des racines plus profondes qu'on ne l'imaginait puisqu'elle sortit vivante de cette épreuve. Le temps semble du reste l'avoir mûrie, et depuis deux ans son action rencontre de façon beaucoup plus réaliste les aspirations du quartier dans son ensemble.

Comment coller les affiches

La véritable chance de La Jonction fut l'achat, par la Ville, d'une clinique privée (l'hôpital Gourgas) et du terrain qui l'entourait, en vue de la création d'un parc public. Mais cette solution inespérée au problème des espaces verts, quasiment inexistant jusqu'à là, fut, à peine acquise, remise en question par un politicien démocrate-chrétien qui voulait installer à cet endroit une auberge de jeunesse. La mobilisation du quartier est alors immédiate. Autour du comité de la Maison de quartier se regroupent les sections locales du Parti du travail, du Parti socialiste, des membres des Unions chrétiennes (l'imposant immeuble regroupant, à côté de logements, l'essentiel de leurs activités genevoises jouxté le terrain contesté).

Un système d'information par affiches dans tous les immeubles est mis sur pied (on les « scotche » désormais, contrairement à la pratique d'une première période où elles étaient collées, à la grande colère des concierges...). Par ailleurs, l'action emprunte des chemins désormais classiques : assemblées, pétitions, auditions dans des commissions ad hoc.

A la Jonction, comme ailleurs, dans ce type de « réveil », les femmes jouent un rôle déterminant. Les partis de gauche, on l'a vu, ne sont pas tenus tout à fait à l'écart puisque des communistes et des socialistes appartiennent au noyau des militants les plus actifs. Mais toutes les difficultés de communication avec ces organisations politiques traditionnelles n'en sont pas résolues pour autant : ces formations acceptent difficilement que la marche à suivre leur soit indiquée par la « base ».

Victoire en juin

Juin 1976 : l'ancien hôpital Gourgas, après un nouveau vote du Conseil municipal, devient définitivement un parc public. Deux mille signatures l'emportent sur les manœuvres politiciennes.

Le courant passe, désormais. Autour de la Maison de quartier et de son comité se cristallisent les aspirations du plus grand nombre. Des exemples ?

Le bâtiment de l'ancien hôpital doit être aménagé : l'association exprime ses souhaits : personne n'est négligé; et les personnes âgées demandent notamment que l'on évite les bancs du type de ceux qui furent posés sur les quais de l'Arve et qui manquent de confort.

D'un préau à la médecine

— Un préau désaffecté entre deux immeubles doit céder la place à un parking... au grand dam des enfants qui avaient pour habitude de jouer là. Les familles inquiètes viennent chercher conseil à la Maison de quartier.

— Avec l'hôpital disparaît le service de dispensaire qu'il assurait, particulièrement pour les personnes âgées. Le problème de la santé, de l'organisation de la pratique médicale dans le quartier se pose donc. Un groupe se constitue, étudie la question, présentera un projet.

La Jonction, désormais, existe. Nul ne pourra vouloir le « bonheur » de ses habitants malgré eux.

40 heures : bas les masques

A peine enregistré le désaveu populaire à l'endroit des promoteurs de l'initiative sur les quarante heures, voici les premiers « couacs » dans la belle harmonie de la campagne sur l'opportunité d'une réduction du temps de travail hebdomadaire. Ecoutez, par exemple, la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES), porte-parole du patronat et de la finance ! Son diagnostic des résultats : « Ainsi seuls 22 % des votants ont admis de suivre cette proposition doctrinaire qui s'inspirait essentiellement de la lutte des classes et de l'interventionnisme universel de l'Etat; ce résultat démontre que dans les circonstances présentes, le peuple suisse ne considère pas la réduction des horaires de travail comme un objectif absolument prioritaire, du moins sous la forme proposée ».

La base idéologique ainsi déterminée, la SDES en vient à poser des jalons pour l'avenir; et là, manifestement, ce sont les premières pierres dans le jardin de l'Union syndicale suisse qui pouvait à juste titre escompter que sa modération, tant vantée avant le 5 décembre, puisse lui valoir quelque mansuétude patronale : « Les citoyens et les citoyennes ont su également déceler la part d'hostilité à l'égard de l'économie qui caractérisait cette initiative; en lui infligeant une défaite aussi sévère, ils ont confirmé leur attachement à la réglementation d'abord conventionnelle des conditions de travail ». C'est dire en clair que le peuple suisse vient de voter, non pas seulement sur les quarante heures, mais aussi sur les modalités des rapports entre « partenaires sociaux »... à l'USS d'en tirer la leçon !

Les contingences économiques

Est tiré ensuite le dernier verrou, le verrou économique : « L'échec de l'initiative ne signifie pas pour autant que le principe de la réduction des horaires soit résolument écarté; au contraire, cette réduction pourra se poursuivre, pour autant

qu'une augmentation de la productivité de l'économie le permette ». C'est le retour à la doctrine bien connue : avant la relance, impossible, pendant la relance, impossible !

Et la conclusion s'impose dès lors d'elle-même : « Au vu du résultat du vote sur l'initiative du POCH, il y a lieu de douter sérieusement du bien-fondé de la forme constitutionnelle que l'USS a choisie en lançant sa propre initiative sur la réduction de la durée du travail ». CQFD.

Etre voisin en Suisse

Plus de la moitié des Suisses vivent dans les villes et leurs banlieues. Cruel démenti à l'image d'Epinay d'une Confédération helvétique peuplée de bergers et d'horlogers nichés dans de petits villages accrochés sur les pentes alpines et imprégnés de l'air pur des sommets neigeux.

Trêve de légendes risibles, direz-vous. Mais a-t-on vraiment réalisé à quelle vitesse se transforme notre espace vital avec tout ce que cela comporte d'évolution des mentalités ?

Des chiffres ? Les voici ! Au cours des vingt-cinq dernières années, le phénomène de concentration urbaine s'est à ce point amplifié en Suisse que le paysage démographique n'est pratiquement plus le même : en 1950, un bon tiers de la population résidente habitait dans des agglomérations (centres urbains et banlieues); aujourd'hui si ces agglomérations ne représentent toujours que 6,5 % de la surface totale de la Suisse, elles abritent plus de la moitié de la population résidente suisse (entre 1960 et 1970, ce sont 1260 communes parmi les quelque 3000 que compte notre pays qui ont dû enregistrer une baisse en chiffres absolus du nombre de leurs habitants)...

Toujours davantage de Suisses entassés sur une portion minime du territoire. Il y a toute une philosophie du voisin à réinventer.